

L'AMBIVALENCE DE L'EXPRESSION « MSHA » EN ARABE DIALECTAL TUNISIEN: ENTRE SENS ET INTERPRETATION

THE AMBIVALENCE OF THE EXPRESSION “MSHA” IN TUNISIAN ARABIC DIALECT: BETWEEN MEANING AND INTERPRETATION

Dr . Faouzi NASRI

FLSH Sousse / ISL Gabès ISLG. UR SyPraL 22ES09, **TUNISIE**

nasfaw@gmail.com

Réception : 02/01/2026

Acceptation : 26/ 03/2026

Publication : Avril 2026

Résumé de l'article:	Abstract of the article:
Cette étude analyse l'ambivalence du verbe « msha » en arabe dialectal tunisien. À travers ses usages quotidiens, ce lexème développe une forte polysémie et fonctionne comme un marqueur discursif dont le sens dépend du contexte énonciatif, de la prosodie et des interactions sociales. Les différents emplois du mot révèlent une plasticité linguistique propre à l'oralité tunisienne. Dès lors, l'ambiguïté observée apparaît comme une stratégie d'économie et d'expressivité discursive. Mots-clés : parler tunisien, ambiguïté, linguistique, polysémie, lexème	This study analyses the ambivalence of the verb “msha” in Tunisian Arabic dialect. Through its everyday uses, this lexeme develops strong polysemy and functions as a discourse marker whose meaning depends on the enunciative context, prosody, and social interactions. The various uses of the word reveal a linguistic flexibility characteristic of Tunisian orality. Consequently, the observed ambiguity appears as a strategy of discursive economy and expressivity. Keywords: Tunisian dialect, ambiguity, linguistics, polysemy, lexeme

Introduction

Le parler tunisien, dans son usage quotidien, regorge de mots et des expressions fréquemment utilisés dans le discours quotidien. C'est notamment le cas du verbe « *msha* » (مشى), qui à l'origine monosémique (mono référentiel) et couramment traduit par « aller », « partir » ou « marcher ».

Loin de rester cantonné à son sens premier, le verbe « *msha* » montre une souplesse sémantique et se charge de multiples valeurs contextuelles. Il se trouve à la base de différents emplois s'appuyant essentiellement sur des procédés morphologiques segmentaux et extra grammaticaux.

Cette polysémie montre que le lexème « *msha* » peut fonctionner comme un véritable marqueur discursif dont la signification varie selon le contexte et la prosodie. (Yahia, 2002)

Au fil de son usage quotidien, ce verbe acquiert des valeurs multiples, parfois contradictoires, allant du déplacement physique à l'expression du succès ou de l'échec.

En guise d'illustration, l'expression « *timshish ma timshish* », signifiant (litt : *Il faut aller*), suscite la curiosité du non-natif et crée une sorte d'ambivalence typique du dialecte tunisien, où la négation et l'affirmation coexistent pour suggérer une obligation implicite.

Le verbe « *msha* » devient ainsi un pivot linguistique autour duquel s'organisent de nombreuses interactions sociales et témoigne de la magie de l'oralité tunisienne pour produire des significations adaptées à la situation de communication et véhiculer des intentions complexes.

À travers l'analyse du corpus qui repose sur le dialecte arabe tunisien et des enregistrements de la prononciation du lexème *msha*, étudiés à l'aide du logiciel Praat¹, nous observons que le verbe dépend dans la plupart des cas du contexte énonciatif, de l'intonation, du rythme, et des attentes partagées entre locuteurs.

Comme hypothèse de résolution, nous partirons du postulat théorique qui stipule que ces procédés seraient vecteurs de coopération quant à la prolifération des emplois du lexème source d'équivoque « *msha* ».

La polysémie de ce lexème pourrait révéler les spécificités du parler tunisien, laissant transparaître une source d'ambiguïté, capable d'induire en erreur l'interlocuteur et le plonge dans une nébuleuse d'interprétations labyrinthique.

Notre travail s'inscrit de fait dans la lignée de Caubet (2000), Mejri & Baccouche (2004) etc, et se propose de lever le voile sur la prétendue polysémie afin d'apporter quelques éléments de réponse à cette signification multiple de l'item évoqué.

L'objectif ultime serait de pouvoir révéler diverses interprétations, adoptant une approche qui fait appel à maints domaines (morphologique, sémantique, ...) qui permettraient une meilleure compréhension des phénomènes d'ambiguïté dans le discours (Le Goffic, 1982).

¹ Praat est un logiciel scientifique conçu par Paul Boersma et David Weenink dont la fonction est l'édition et l'annotation de fichiers audio, ainsi que la réalisation d'un certain nombre d'analyses acoustiques et prosodiques (spectrogramme, formants, intonation, intensité).

Nous tenterons, autant que faire se pourrait, de répondre, tout au long de cette étude, à ces questionnements qui président à notre démarche analytique.

En définitive, le parler tunisien est-il vraiment opaque et truffé de mots équivoques au point de devenir difficilement compréhensible, (Martin, 1979) ? Comment la polysémie du verbe « *msha* » révèle-t-elle sa richesse et sa complexité? Quelles en sont les différentes interprétations associées à l'expression « *msha* » ? Quels rôles jouent le contexte et la prosodie dans la désambiguïsation des significations?

1. OBSERVATIONS GENERALES SUR LE VERBE « MASHA »

Selon les grandes références lexicographiques comme "Lisān al-‘Arab (littéralement la Langue des Arabes) d'Ibn Manẓūr et Tahdhīb al-Lughatou "Le Raffinement de la Langue" de Abu Mansour Al-Azhari", le verbe « *masha* » désigne d'abord un déplacement physique à pied.

En arabe classique, le verbe *msha* مَشَى est principalement intransitif, mais peut aussi être utilisé avec des compléments de lieu afin de préciser la direction ou la destination.

(1) مَشَى الرَّجُلُ [maʃa ar-raʒulu] : « L'homme a marché »

(2) مَشَتِ الْقَافِلَةُ [maʃat al-qa:filatu] : « La caravane a avancé »

(3) مَشَى إِلَى السُّوقِ [maʃa ilas-su:qi] : « Il est allé au marché »

Cependant, dans les usages dialectaux tunisiens, le verbe « *masha* » subit une réduction phonétique « *msha* » et connaît un élargissement remarquable de ses acceptions.

Il ne se limite plus à la simple idée de mouvement physique. Il est utilisé pour signaler la progression, la réussite, l'échec ou encore la disparition.

Cette plasticité sémantique du verbe s'appuie sur des inférences contextuelles habiles et des processus métaphoriques subtils pour démontrer la dynamique du langage et sa capacité à évoluer.

En somme, sous la simplicité apparente d'un mot se dissimule un système complexe de significations influencé par le contexte et les intentions discursives du locuteur. Catherine, 2009)

2. ANALYSE DES DONNEES : DESCRIPTION DES EMPLOIS DE MSHA

2.1. L'emploi libre de *msha* : *msha* employé seul

Dans son emploi de base, le verbe *msha* (مَشَى) en arabe dialectal tunisien signifie généralement « *aller* » ou « *partir* ». Il est ainsi utilisé dans des énoncés simples comme :

(4) *Msha yakhdem* [mʃa jaxdɛm] (مَشَى يَخْدَم), c'est-à-dire « *il est allé travailler* »

Toutefois, ce verbe revêt une polysémie remarquable selon le contexte énonciatif et la forme morphologique mobilisée.

Dans certaines situations, *msha* employé seul peut exprimer une rupture radicale, un basculement dans une situation dramatique : ainsi, lorsqu'il est prononcé à propos d'une personne ayant subi un accident grave :

(5) *Msha!* (مَشَى) signifie « *il est mort* » ou « *il est perdu* »

Appliqué à des entités inanimées (comme un projet ou une entreprise), ce même mot peut désigner une faillite ou un échec total :

(6) *El-projet msha ! : Le projet n'a pas marché et a fini en faillite.*

Par ailleurs, les formes fléchies du verbe modifient son interprétation. La forme *imshi* [imʃi], utilisée de manière injonctive, peut vouloir dire « va-t'en », « pars » et laisse-moi tranquille, souvent dans un contexte d'énervement ou de rejet. Dans d'autres cas, notamment en contexte de corruption ou d'échange commercial où le vendeur demande des arrhes de son client, *imshi* prend le sens implicite de « vas-y paie ! »

Parmi les emplois isolés de *imshi*, il conviendrait aussi de citer les occurrences où le verbe est précédé du préfixe *ti-* (*ti-imshi*) qui est un marqueur de répétition doté d'une forte charge polyphonique. L'usage de *ti-* présuppose que l'injonction intervient après plusieurs sollicitations restées sans effet. En utilisant *ti-* le locuteur y exprime à la fois une relance et une forme d'insistance marquée, pouvant traduire une exaspération ou une certaine indignation.

Cette construction est fréquemment renforcée par des interjections telles que '*ād* !', ou par un ton suppliant, visant à inciter l'interlocuteur à exécuter l'action attendue.

La forme *mashshi* [maʃʃi] (مششي), également injonctive, peut signifier « verse un pot-de-vin » ou « fais marcher » un appareil, par exemple.

Enfin, la forme interrogative *mashi* ? [me:ʃi] (ماشي) peut selon l'intonation et le contexte, soit interroger sur un déplacement imminent « tu pars ? », soit marquer une demande d'assentiment (*Tu es d'accord ? Cela te sied ou pas ?*)

Ces usages démontrent que l'emploi libre du lexème *msha* avec ses différentes flexions, permet une pluralité de sens. Cette polysémie est souvent déterminée par la forme et le contexte de l'énonciation.

2.2. L'emploi contraint de *msha* : dépendance syntaxique

Après avoir examiné l'emploi libre du verbe *msha*, nous abordons à présent ses emplois contraints, dans lesquels *msha* entre en relation syntaxique avec un complément verbal, nominal, adverbial ou prépositionnel.

Cette dépendance structurelle révèle une organisation syntaxique marquée, où *msha* perd son autonomie sémantique au profit d'un sens composé et enrichi par l'élément qui le suit.

2.2.1. *Msha* suivi d'un verbe (différent ou identique)

a. La structure : *Msha* + V2

Dans de nombreuses occurrences dialectales, *msha* est suivi d'un second verbe (V_2), formant ainsi une construction périphrastique à structure « *msha* + V_2 ».

Cette structure met en relief une dépendance syntaxique entre les deux verbes, dans laquelle le second verbe vient spécifier et enrichir le sens du déplacement initial évoqué par « *msha* ».

Exemples :

(7). *msha yjri* [mʃa jɛʒri] (مشى بجري) : Il est parti en courant, Il s'est précipité

(8). *msha yzammer* [mʃa jzammer] (مشى يزمر) : Il est parti klaxonner (il est envoyé à dache)

(9). *msha yazhef* [mʃa jazhef] (مشى يزحف) : Il est parti en rampant

Dans ces exemples, le verbe « V₂ » remplit le rôle principal d'information prédicative : il précise la manière de l'action et la modalité du déplacement.

Dans (7) : L'expression indique un départ précipité

(8) : Dans le dialecte tunisien, *yzammer* est lié au bruit du klaxon, mais peut aussi être employé de manière figurée pour désigner la colère du locuteur. Ici, l'expression peut dénoter la réaction du locuteur qui envoie paître ou à dache son interlocuteur.

(9) : serpenter, boiter (surtout en cas de difficulté : accident, faillite, échec)

Il a avancé péniblement. Ou laborieusement

Ainsi, la construction périphrastique « *msha* + V₂ » constitue une invitation pressante à faire quelque chose de particulier pour atteindre un certain résultat souhaité et représente un tournant intéressant dans l'analyse des marqueurs verbaux à valeur modale et aspectuelle.

Sur le plan aspectuel, la construction indique une orientation prospective. Le verbe « *msha* » marque le début d'un processus dirigé vers un but représenté par V₂, dont la réalisation commence au moment de l'énonciation sans aucune indication de sa fin ou de sa durée. Ce cadre imperfectif laisse l'action ouverte et sans bornes.

Du point de vue modal, la structure actualise des modalités bouliques, c'est-à-dire liées à l'intention ou à la volonté du sujet. L'ensemble « *msha* + V₂ » fonctionne comme un marqueur d'initiative et d'engagement vers une action volontaire.

b. La structure « *msha* + *msha* »

Un phénomène remarquable dans l'oralité tunisienne réside dans l'usage de « *msha* » suivi du même verbe, donnant lieu à la structure :

(10) « *msha msha* » (مشى مشى).

Contrairement à ce que l'on pourrait attendre d'une simple répétition emphatique, cette redondance ne marque pas ici une intensification, mais introduit un changement sémantique profond.

La formule *msha msha* [mʃa mʃa] (مشى مشى) indique une répétition emphatique qui marque l'irréversibilité d'un départ ou d'une perte.

Employée dans le cas d'un objet, elle signifie qu'il est irrémédiablement perdu ou définitivement hors d'usage. Lorsqu'elle se rapporte à une personne, elle prend une valeur plus grave : elle peut désigner le décès, l'égarement ou encore une absence considérée comme sans espoir de retour. Ainsi, la reduplication du verbe *msha* ne se limite pas à une simple répétition stylistique, mais fonctionne comme un procédé pragmatique qui intensifie le sens de la disparition ou de la rupture.

c. Formes injonctives dérivées : « *temshish ma temshish* »

En dialecte tunisien, le présent de l'indicatif du verbe « *msha* » à la deuxième personne du singulier *temshi* [timʃi] (أنت تمشي) peut prendre une forme négative par l'ajout du morphème [ʃ] : « *temshish* » (ما تمشيش) : « ne va pas ».

Lorsqu'on retrouve cette forme dans une structure redoublée « *temshish ma temshish* », elle n'exprime pas une simple contradiction, mais plutôt une injonction implicite :

« Il faut y aller », « Ne rate pas l'occasion ».

Il s'agit là d'un emploi pragmatique paradoxal, où la négation apparente (*ma timshish*) coexiste avec une forme négative antéposée (*timshish*), laquelle devient en réalité un adverbe d'insistance détourné de sa valeur lexicale première.

"La complexité de cette structure a conduit à une modélisation algébrique de sa dynamique sémantique, que l'on peut formaliser à travers une fonction d'inversion, telle que : $f(x) = -x$.

Cas pratiques :

1. Présence de négation :

(11) $f(\text{timshish}) = -(\text{timshi})$

$f(x) = -\text{timshish} \rightarrow \text{résultat} = \text{imshi. (Va)}$

2. Affirmation inversée :

(12) $f(\text{timshish}) = -(\text{timshi})$

$f(x) = -\text{timshi} \rightarrow \text{résultat} = \text{ma timshish. (Ne va pas)}$

Cette inversion systématique révèle une structure profondément pragmatique et contextuelle, où le sens ne réside plus dans le lexème isolé mais dans la dynamique entre les éléments et leur agencement discursif.

Ainsi, « *timshish* » en début de phrase perd sa valeur lexicale pour fonctionner comme un modificateur de polarité, affectant l'interprétation du verbe suivant.

Cette approche éclaire la richesse sémantique et l'ambiguïté intentionnelle du parler tunisien, dans lequel la grammaire de l'oralité dépasse souvent les frontières de la syntaxe classique.

Des exemples tels que :

(13) « *timshich tghib* » [timʃi:ʃ tyi:b] → (تمشيش تغيب) « *ma tghibech* » c'est-à-dire (Ne t'absente pas)

(14) « *timshich ma tjish* » [timʃi:ʃ ma tʒi:ʃ] (تمشيش ما تجيش) → « *ija* » (Viens donc !)

confirment que nous sommes face à un usage expressif et nuancé, qui repose sur des procédés de dissonance apparente, résolus uniquement par l'analyse pragmatique du contexte d'énonciation (Kahloul, 2002).

2.2.2. Msha suivi d'un adverbe

En dialecte tunisien, le verbe « *mcha* » peut être suivi de différents adverbes susceptibles de modifier son acception première. Dans leurs discours, les usagers de la langue emploient des expressions construites autour de ce verbe qui permettent d'exprimer diverses nuances liées à l'intensité.

(15) *Msha tayer* [mʃa tʰa:jer] (مشى طابر) : Il est parti à toute vitesse

(16) *Msha jaja* [mʃa ʒa:ʒa] (مشى عجاجة) : Il est parti comme une tempête

(17) *Msha barcha* [mʃa barfa] (مشى برشة) : Il a beaucoup marché

(18) *Msha chwaya* [mʃa ʃwaja] (مشى شوية) : Il est parti un petit moment

(19) *msha b'id* [mʃa bʕi:d] (مشى بعيد) : Il est allé loin

Les différents emplois autour du verbe « *msha* » illustrent comment des adverbes apportent des nuances d'intensité. Ainsi, l'expression « *msha tayer* » souligne une vitesse extrême,

quasi aérienne, traduisant parfois une perte de contrôle ou une exaltation. De même pour « msha 'jaja » qui évoque un départ rapide mais agité.

À l'inverse, « msha chwiyya » atténue l'action et marque la brièveté dans une action volontairement mesurée. Il s'agit d'un mouvement modeste, limité dans le temps ou l'espace. Mais l'expression « Msha barcha » insiste sur la quantité en parlant d'un déplacement long qui révèle une attitude répétitive ou un effort soutenu.

Enfin, « msha b'id » est polysémique puisqu'elle s'ouvre à des lectures multiples. Il implique un éloignement spatial, mais aussi une profondeur intellectuelle, spirituelle ou émotionnelle :

Exemple. : Il est allé loin dans sa réflexion.

Ces nuances montrent que le verbe « msha », enrichi par des modificateurs, dépasse sa fonction de base pour exprimer des modalités subjectives liées au rythme et à l'intention du sujet parlant.

2.2.3. Msha suivi d'une préposition

Lorsqu'il est suivi d'une préposition, le verbe « msha » peut se charger de significations souvent métaphoriques qui engendrent une certaine ambiguïté.

Ces usages révèlent une transformation du verbe « msha » en un verbe support où la préposition devient porteuse du sens principal.

Dans les occurrences suivantes, on observe un glissement sémantique révélateur de la richesse expressive du dialecte tunisien.

(20) *Msha fil waqt* [mʃa: fil waqt] (مشى في الوقت): il est allé à l'heure

(21) *Msha fiha* [mʃa: fi:ha] (مشى فيها) : « dans elle », ici au sens figuré : « il encourt un danger »

(22) *msha 'alik el-waqt* [mʃa: ʕali:k el waqt] (مشى عليك الوقت) : Le temps t'a échappé

(23) *Msha 'lik flān* [mʃa: ʕali:k fla:n] (مشى عليك فلان) : *Il est parti sur quelqu'un (Quelqu'un t'a devancé / Il ne t'a pas attendu / t'a doublé)

(24) *Msha 'alā rūhou* [mʃa: ʕala: ru:hu:] (مشى على روحو) : *Il est parti sur son âme (Il est parti tout seul)

(25) *Mcha m'a rāyou* [mʃa: mʃa: ra:ju:] (مشى مع رايو) : Il a suivi son idée

(26) *Msha m'a flān* [mʃa: mʃa: fla:n] (مشى مع فلان) : Il est parti avec quelqu'un

(27) *māshya mʕāk* [ˈmæ:ʃ.jæ mʕa:k] (ماشية معاك) : Elle va avec toi / Ça roule pour toi.

(28) *El-kīr msha mʕa jeddī* [el'xi:r mʕæ: mʕæ 'zed.di:] (الخير مشى مع جدي) : Le bien est parti avec mon grand-père.

(29) *Msha foug el-ḥīt* [mʃa: fu:g el hi:tʰ] (مشى فوق الحيط) : Il a marché sur le mur

(30) *Msha taht el-ḥīt* [mʃa: taht el hi:tʰ] (مشى تحت الحيط) : *Il a marché sous le mur, ici au sens figuré (il a agi dans la discrétion)

Dans ses emplois idiomatiques, la construction *msha* + *fī* subit une reconfiguration sémantique qui fait basculer le verbe *msha* hors de son acception première de déplacement physique. On peut l'observer dans deux exemples contrastés :

La tournure (20) *msha fil waqt* [mʃa: fil waqt] se comprend comme « il est arrivé à l'heure ».

La préposition *fī*, introduisant un complément de lieu temporel (*al-waqt*), prend une valeur normative et sociale : elle marque la régularité et le respect du cadre temporel.

L'expression (21) *msha fiha* [mʃa: fi:ha], très fréquente à l'oral, signifie en réalité « il s'est engagé dans une situation compliquée ». Le pronom *-ha* réfère à une situation implicite, souvent perçue comme négative ou risquée. La préposition *fī* ne localise plus l'action dans un espace réel, mais dans une zone métaphorique : celle du problème ou du piège. Elle devient alors un indicateur de danger ou d'implication involontaire.

Ainsi, dans ces deux constructions, *fī* cesse d'être une simple préposition de lieu pour jouer un rôle discursif plus complexe.

Le verbe « *msha* », couplé à la préposition « *'ala* » [ʃala] donne lieu à des lectures figurées. Il peut devenir un marqueur de changement d'état, de perte de contrôle ou encore un sentiment d'impuissance face à une situation.

Dans (*msha 'lik el-waqt*), ce n'est pas le sujet qui agit, mais la circonstance qui dépasse l'individu. L'action devient alors une forme de déplacement subi qui évoque le sentiment subjectif de perte ou d'impuissance face au temps.

Dans ces constructions idiomatiques, « *msha* » fonctionne comme un verbe support, tandis que la préposition devient le vecteur principal du sens.

Dans les constructions (22), (23) et (24), « *'ala* » est réinterprétée selon le contexte. Elle fonctionne comme vecteur d'impact dans (*msha 'lik el-waqt*), rapport de concurrence (*msha 'lik flān*), ou signe d'autonomie du sujet (*msha 'alā rūhou*).

Ainsi, elle dépasse sa fonction spatiale pour devenir un véritable opérateur sémantique.

Dans les deux occurrences (25) et (26), la préposition « *ma'a* » introduit un complément indiquant l'accompagnement, mais sa valeur sémantique varie selon la nature de ce complément.

Lorsqu'elle est suivie d'un inanimé, comme dans (*msha ma'a rāyou*), elle traduit un cheminement intellectuel ou une adhésion à une opinion personnelle. En revanche, lorsqu'elle est suivie d'un animé, comme dans (*msha ma'a flān*), elle renvoie à un déplacement conjoint ou à une forme d'alliance sociale.

Cette évolution sémantique se manifeste clairement dans les occurrences (27) et (28).

Dans l'expression idiomatique tunisienne « *māšya mʃāk* », il ne s'agit plus d'un simple accompagnement spatial. La préposition « *ma'a* » [maʃa] traduit une coïncidence favorable ou un alignement qui renvoie à une situation de chance ou de réussite personnelle.

Selon le contexte prosodique et pragmatique, l'expression peut également prendre une coloration sarcastique pour rappeler à l'interlocuteur que sa situation « baigne dans l'huile », ou avantageuse. Elle se rapproche alors de l'expression *ħalla mʃāk*, [ˈħæ:l.læ mʃa:k] حالة معاك souvent porteuse de malédiction ou de malheur.

À l'inverse, dans *el-ħīr mšā mʃa jeddī*, la préposition exprime un accompagnement définitif. L'énoncé suggère que la mort ou le départ du grand-père a entraîné la disparition du bien-être, de la prospérité ou de la chance, comme si ce dernier en était la source.

Ainsi, *maʃa* oscille entre maintes expressions pour devenir un véritable marqueur de dépendance, d'attachement, de valorisation, d'ironie et de fatalité dont la portée dépasse largement la simple indication d'accompagnement spatial.

Par ailleurs, « *msha fouq el-ħīt* » ou « *msha taht el-ħīt* » mobilisent la verticalité comme image sociale. L'expression *msha fouq el-ħīt* (29), bien qu'elle puisse s'interpréter littéralement

comme l'action de marcher en hauteur, évolue fréquemment vers une lecture figurée, où elle traduit une forme d'audace démesurée ou un comportement perçu comme transgressif de la part du locuteur. La seconde (30) traduit une stratégie d'effacement ou de discrétion.

Ces constructions peuvent devenir des sources d'ambiguïté tant elles reposent sur des référents culturels implicites.

Ainsi, l'analyse des constructions « *msha* + *préposition* » révèle que le verbe perd son autonomie lexicale pour se fondre dans des structures figées, où la préposition joue un rôle pivot dans l'élaboration du sens.

2.2.4. Mcha suivi d'un nom

(31) *Mshā el-mashrūf* [mʃa: lmaʃru:f] مشى المشروع c'est-à-dire : Le projet avance

(32) *Mshā el-waqt* [mʃa: lwaqt] مشى الوقت c'est-à-dire : Le temps est passé, s'est écoulé

(33) *Mshā ghabra* [mʃa: ɣabra] مشى غبرة c'est-à-dire : Il a tout perdu, il a échoué

(34) *Mshā ḥanna* [mʃa: ḥanna] مشى حنة c'est-à-dire : Il a échoué

(35) *Mshā Zīzī* [mʃa: zizi] مشى زيزي c'est-à-dire : Il a tout perdu

Le verbe (*mshā*) illustre une polysémie remarquable. Il se décline dans des expressions idiomatiques où il assume des fonctions pragmatiques variées, allant de l'expression de la réussite (*mshā el-mashrūf*) à celle de la perte (*mshā el-waqt*).

Cette polyvalence découle de la capacité du verbe à s'adapter à ses co-occurents contextuels qui déterminent sa valeur sémantique.

Dans la première construction (31), *mshā* signale la progression, la réussite ou le bon déroulement d'un processus planifié. Le verbe implique un cheminement vers un objectif et inscrit l'énoncé dans un cadre positif.

L'aspect accompli du verbe renforce l'idée d'un état atteint ou d'un progrès en cours.

À l'inverse, le syntagme (*mshā el-waqt*) marque l'impuissance humaine face à un temps agentif, porteur d'une grande dynamique qui renforce sa valeur défensive dans l'expérience humaine.

Les trois autres expressions (33), (34), (35), (*mshā ghabra*, *mshā ḥanna*, *mshā zīzī*) véhiculent une connotation négative : les lexèmes « غبرة » (poussière) et « حنة » (poudre, henné broyé) suggèrent dispersion, disparition et éparpillement, tandis que « زيزي », d'origine française et désignant le pénis dans un registre argotique, renforce l'idée de ridicule, d'humiliation et de perte totale dans un contexte vulgaire (Dubois, 1973). À travers ces structures figées, *mshā* contribue à la formation de stéréotypes sociaux, souvent teintés d'ironie, de marginalisation et de dérision, illustrant la richesse pragmatique et la créativité discursive du dialecte tunisien.

2.3. Analyse prosodique de msha

En dialecte tunisien, la prosodie devient un vecteur de polysémie discursive. Les différentes prononciations d'un même lexème lui confèrent des valeurs sémantiques distinctes de son acception lexicale de base.

L'analyse menée à l'aide du logiciel PRAAT permet de mettre en évidence que les variations prosodiques appliquées au verbe *Msha* en discours produisent différentes interprétations significatives.

Parmi les phénomènes suprasegmentaux observés, deux réalisations contrastées apparaissent de manière récurrente : une forme brève (MSHA-COURT) et une forme allongée que l'on pourrait noter (MSHA++), chacune étant porteuse de valeurs interprétatives distinctes et relativement stables.

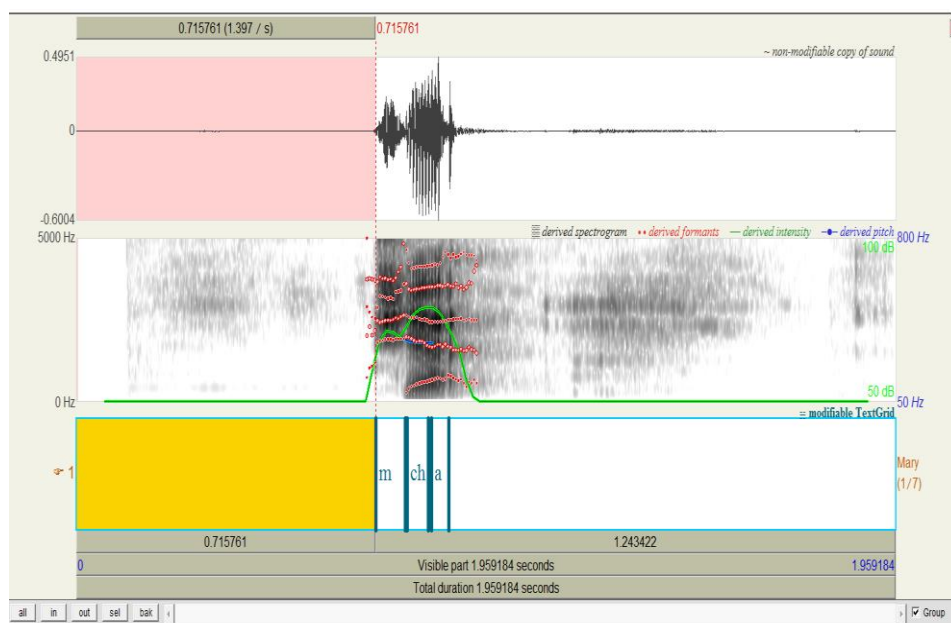


Figure 1 : Copie d'écran Praat. Spectrogramme de Msha-Court

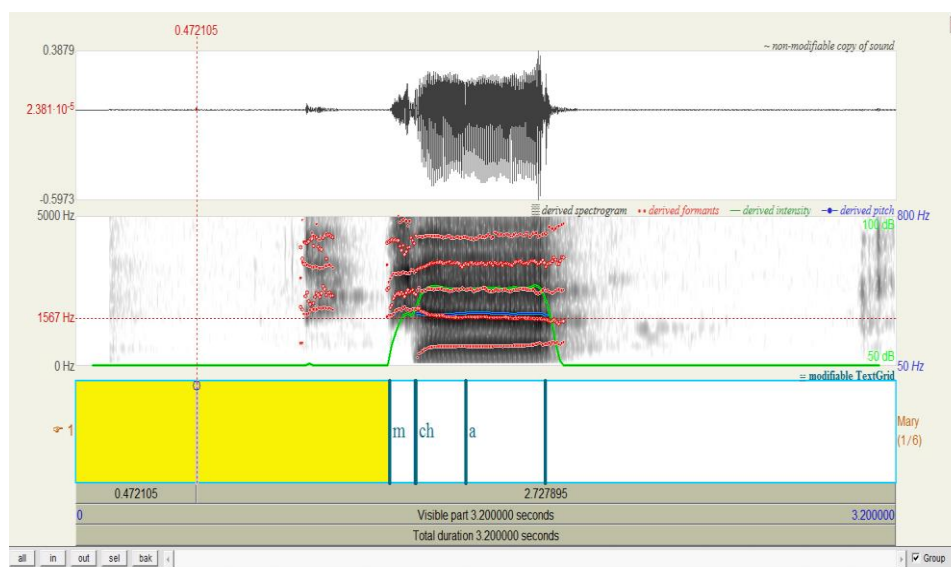


Figure 2 : Copie d'écran Praat. Spectrogramme de Msha allongé (msha ++)

La première réalisation, MSHA-COURT, d'une durée relativement courte de 1,95 seconde, se caractérise par un rythme concis et une chute rapide de l'intensité. Le segment vocalique final [a] est court et réduit, ce qui contribue à l'effet de brièveté de l'énoncé. L'analyse du

spectrogramme montre que la voyelle [a] présente un F1 élevé (750Hz), traduisant une ouverture vocalique, et un F2 bas (1300Hz), adéquat à une articulation postérieure. La courbe de la fréquence fondamentale révèle un contour mélodique descendant, avec une chute marquée en fin d'énoncé. Cette configuration traduit une réalisation neutre, descriptive et objective : le locuteur se limite à constater un état de fait, sans y associer de charge affective. La prosodie assume ici avant tout une fonction énonciative.

La seconde réalisation, MSHA++, atteint une durée de 3,20 secondes qui est presque le double de la précédente. Elle se distingue par un allongement marqué du segment vocalique final [a], qui occupe une portion temporelle très étendue. L'analyse montre une stabilité prolongée des formants, ce qui montre le maintien de la même configuration articulaire. On observe aussi un plateau prosodique prolongé sur [a], avec une fréquence fondamentale régulière et une intensité plus forte. Ces éléments donnent à l'énoncé une valeur expressive claire.

Contrairement à la forme brève, la réalisation allongée implique fortement le locuteur qui y exprime ses émotions ou encore son regret à l'égard d'un objet ou d'une personne ayant pour lui une grande valeur.

Dans ce cas, la prosodie dépasse sa fonction segmentale pour devenir un véritable outil d'expressivité.

3. Discussion

Au terme de cette étude, il apparaît que le verbe *msha* ne relève pas d'un simple flou lexical mais d'une véritable polysémie contrôlée, inscrite dans une dynamique discursive où l'ambiguïté n'est pas accidentelle, mais bel et bien exploitée de manière stratégique.

L'arabe tunisien, loin d'être une langue « flemmarde », révèle, au contraire, d'une économie linguistique fonctionnelle : un même mot peut remplir plusieurs fonctions, ce qui témoigne d'une efficacité discursive.

L'ambiguïté n'est pas anarchique mais structurée par la morphologie, la syntaxe et la prosodie. Elle est assumée comme une stratégie pragmatique qui résulte surtout de la souplesse de la langue orale tunisienne.

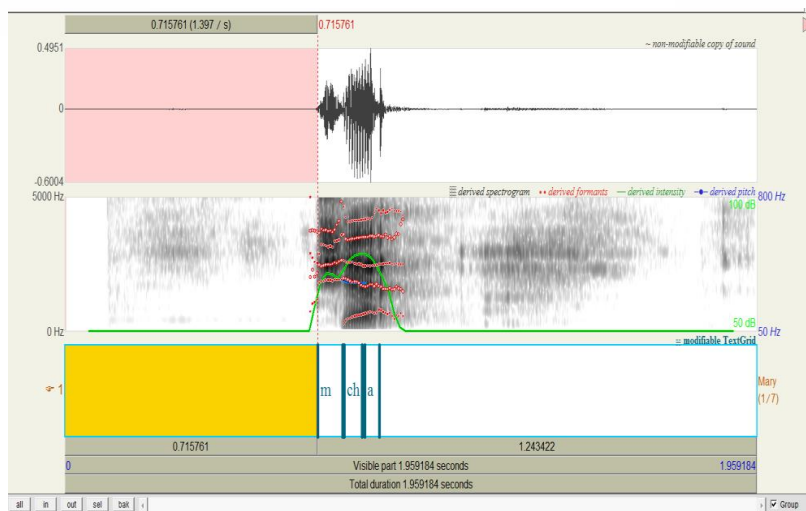
Dans cette perspective, *msha* ne se limite pas à exprimer un déplacement physique : il devient un opérateur discursif polyvalent, mobilisé grâce à des procédés extragrammaticaux et suprasegmentaux qui enrichissent la construction du sens, permettant de désigner aussi bien la réussite, l'échec que la perte.

Cette plasticité se retrouve également dans des formules paradoxales comme *timshīsh ma timshīsh*, qui juxtaposent affirmation et négation dans une même structure.

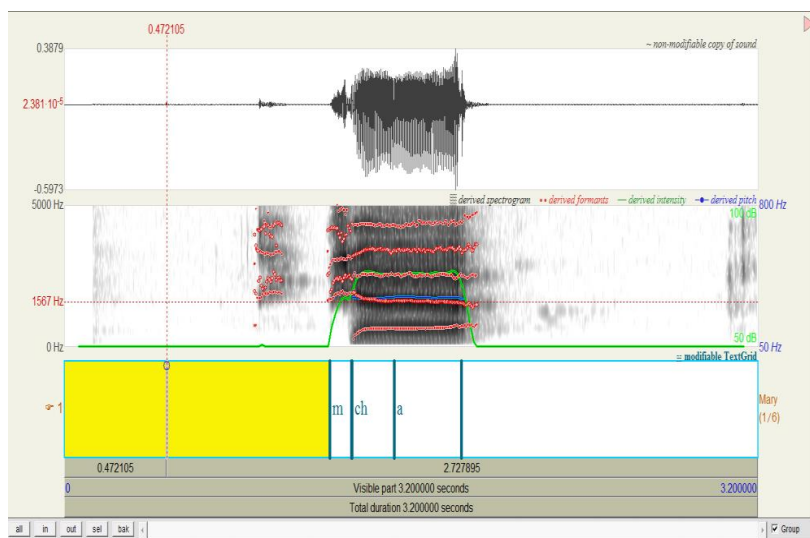
La spécificité de *msha* se comprend mieux lorsqu'on le met en regard d'autres verbes concurrents, tels que *barra*, *ruh*, et *iglib* (Hamma, 2023).

Cette étude comparative confirme que l'originalité de *msha* réside moins dans son appartenance au champ notionnel du déplacement que dans sa capacité à remplir plusieurs fonctions discursives à la fois.

En d'autres termes, la polysémie de *msha* n'est pas une faiblesse lexicale, mais une force pragmatique révélatrice d'un mode de fonctionnement linguistique propre à l'arabe tunisien.



Graphique 1 : Copie d'écran Praat. Spectrogramme de Msha-Court



Graphique 2: Copie d'écran Praat. Spectrogramme de Msha allongé (msha ++)

CONCLUSION

L'étude du verbe *msha* révèle une structure profonde d'ambiguïté et de richesse linguistique propre au dialecte tunisien, souvent perçu comme « opaque ».

Loin d'être limité à un simple verbe de déplacement, il condense des intentions et des affects.

L'examen des emplois libres et contraints a montré que la plasticité du verbe n'est pas à considérer comme un défaut mais comme une stratégie d'économie linguistique propre à l'oralité tunisienne. (Kleiber, 2010)

Comparé à d'autres verbes concurrents, *msha* illustre la capacité du dialecte à transformer un lexème simple en outil discursif complexe. Il révèle une intelligence linguistique où l'ambiguïté devient ressource expressive et identitaire. (Fuchs, 2003)

Sur le plan théorique, l'étude des emplois du verbe confirme l'importance du contexte, de la prosodie et des dynamiques culturelles dans la construction du sens.

Sur le plan pratique, elle ouvre des perspectives pour l'enseignement du dialecte, sa traduction et le traitement automatique des langues (TAL).

En définitive, *msha* s'impose comme un révélateur de la créativité et de la vitalité du dialecte tunisien. *Msha* n'est pas qu'un mot : c'est un monde.

BIBLIOGRAPHIE

CATHERINE, F. (2009), L'ambiguïté : du fait de langue aux stratégies interlocutives. *L'ambiguïté*, Nanterre, France. pp.3-16. hal-00551367.

CAUBET, D. (2000), Pour un atlas linguistique du Maghreb, *Revue tunisienne de sciences sociales*, 120, 191-202.

DUBOIS, J. (1973), *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris.

FUCHS, C. (2003), *L'ambiguïté au cœur des langues*. Cahiers du SPEG. Pointe-à-Pitre : SPEG. 46-53.

HAMMA, B. (2023), De la polysémie de l'expression injonctive BARRA de l'arabe tunisien, S. Palma & A. Theissen. *Polysémie et référence*, EPURE, 2374962105. hal-04224529.

KAHLOUL, M. (2002), Les connecteurs *hatta / même* : emplois et valeurs. Perspective contrastive arabe français, *Linx* [En ligne], 46, mis en ligne le 27 janvier 2011, consulté le 24 avril 2025. URL : <http://journals.openedition.org/linx/92> ; DOI : 10.4000/linx.92

KLEIBER, G. (2010), Petit essai pour montrer que la polysémie n'est pas un ...sens interdit, *Cahiers de lexicologie*, 96 : 1, 129-149.

Le GOFFIC, P. (1982). Ambiguïté et ambivalence en linguistique. In: *Documentation et recherche en linguistique allemande contemporain - Vincennes*, n°27, Des bords au centre de la linguistique. pp. 83-105.

MARTIN, R. (1979), La polysémie verbale : esquisse d'une typologie formelle, *Travaux de Linguistique et de Littérature* 17. 251-261.

MEJRI, S. & BACCOUCHE, T. (2004), Les questionnaires de l'Atlas Linguistique de Tunisie, Sud Éditions & Maisonneuve & Larose.

YAHIA, F. (2002), *De toute façon* : usages discursifs et valeurs pragmatiques, *Linx* [En ligne], 46 | 2002, mis en ligne le 25 janvier 2011, consulté le 5 mai 2025. URL : <http://journals.openedition.org/linx/97> ; DOI : 10.4000/linx.97.

تهذيب اللغة- أبو منصور الأزهري
لسان العرب - ابن منظور حرف الميم